Lettre d'information

Nous avons le plaisir de vous communiquer dans cette lettre d'information les métadonnées des arrêts prononcés récemment par la Cour constitutionnelle. Ces métadonnées contiennent le numéro et la date de l'arrêt, le(s) numéro(s) de rôle de l'affaire, la nature de la procédure, la (les) norme(s) contrôlée(s), le(s) dispositif(s) et les mots-clés de l'arrêt. De plus, en cliquant sur le lien, vous pouvez accéder directement à l'arrêt demandé.

Numéro d'arrêt : 6/2021 Date d'arrêt : 21/01/2021 Numéro(s) de rôle : 7030

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s): Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 novembre 2017 « réformant le Code bruxellois de l'aménagement du territoire et l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et modifiant certaines législations connexes » (art. 108 à 130, 232, 4°, 233, 7°, et 325, 1°)

Mots-clés : Aménagement du territoire - Région de Bruxelles-Capitale - Permis d'environnement - Étude d'incidence sur l'environnement - Projets de parkings

Dispositif(s): - Annulation (article 232, 4° et 5°, et l'article 233, 7° et 8°, de l'ordonnance du 30 novembre 2017)

- Rejet du recours pour le surplus

Document PDF: https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-006f.pdf

Numéro d'arrêt : 7/2021 Date d'arrêt : 21/01/2021 Numéro(s) de rôle : 7041

Procédure: Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s): Code civil (art. 1382)

Mots-clés : Droit civil - Responsabilité civile - Responsabilité de l'Etat - Faute commise dans l'exercice de la fonction juridictionnelle - Conditions - Effacement préalable de la décision de justice - Faute

commise par une juridiction ayant statué en dernier ressort **Dispositif(s)**: Violation ou non-violation selon l'interprétation

Document PDF: https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-007f.pdf

Numéro d'arrêt : 8/2021 Date d'arrêt : 21/01/2021 Numéro(s) de rôle : 7081

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s): Décret de la Région wallonne du 19 mars 2009 « relatif à la conservation

du domaine public régional routier et des voies hydrauliques » (art. 5 et 9)

Mots-clés : Transport par route - Région wallonne - Mesures visant à préserver l'état du réseau routier - Infractions - Dépassement de sa charge maximale par un véhicule circulant sur une voie publique - 1. Sanctions administratives - 2. Sanctions pénales

Dispositif(s): - La première question préjudicielle est irrecevable

- La seconde question préjudicielle n'appelle pas de réponse

Document PDF: https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-008f.pdf

Numéro d'arrêt: 9/2021 Date d'arrêt: 21/01/2021 Numéro(s) de rôle: 7222 Procédure: Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : - Loi générale du 19 décembre 1939 relative aux allocations familiales (art. 120*bis*, modifié par 49 de la loi-programme du 28 juin 2013)

- Loi du 29 juin 1981 « établissant les principes généraux de la sécurité sociale des travailleurs salariés » (art. 30/2, inséré par l'article 55 de la loi-programme du 28 juin 2013)

Mots-clés : Sécurité sociale - Allocations familiales - Travailleurs salariés - Action en recouvrement de prestations sociales versées indûment - Délai de prescription - Point de départ du délai - Cas de fraude, dol ou manœuvres frauduleuses

Dispositif(s): Non-violation

Document PDF: https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-009f.pdf

Numéro d'arrêt : 10/2021

Date d'arrêt : 21/01/2021 Numéro(s) de rôle : 7224

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s): Code wallon du Bien-être des animaux (art. D.6, D.8, D.19, D.34, D.48,

D.49, D.50, D.57, D.59 et D.90)

Mots-clés : Protection et bien-être des animaux - Région wallonne - Détention - Publicité en vue de la

commercialisation - Mise à mort

Dispositif(s): - Annulation (article D.49, § 1er, alinéa 5, du Code wallon du Bien-être des animaux)

- Désistement (en ce que le recours vise l'article D.90 du Code wallon du Bien-être des animaux

- Rejet du recours pour le surplus (sous réserve de l'interprétation mentionnée en B.13)

Document PDF: https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-010f.pdf